

Le **Conseil Municipal** tiendra une séance  
A la Mairie le

**Lundi 30 septembre 2024  
à 20h30**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Frais de déplacement des agents communaux sur la commune
2. Modification de la délibération du RIFSEEP
3. Convention de prestation pour la fabrication et la livraison journalières de repas pour le restaurant scolaire par la Cuisine Centrale
4. Modification de la grille tarifaire des repas au restaurant scolaire - repas adultes (erreur matérielle)
5. Signature de la convention CLEAC pour l'année scolaire 2024-2025
6. Fond de concours 2024 au titre des dépenses d'énergie

Décisions du Maire

- *Liste des DIA*
- *Liste des concessions du cimetière*

Questions diverses

Le Maire  
Laurent PARIS



MAIRIE DE ROUILLON

4 rue de l'église  
72700 Rouillon

Tél. : 02 43 47 83 00  
Fax : 02 43 47 85 52

Site : [www.ville-rouillon.fr](http://www.ville-rouillon.fr)